

NOTICE OF COMPLAINT OF REPRISAL

(Public Interest Disclosure Act, s.34(1))

AVIS DE PLAINTE

*(Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public,
art. 34(1))*

COMPLAINANT, name and address

PLAIGNANT, nom et adresse

RESPONDENT, name and address

DÉFENDEUR, nom et adresse

TO THE RESPONDENT

AU DÉFENDEUR

- 1. TAKE NOTICE that the complainant on, 2..... made to the Board a complaint of reprisal, a copy of which is attached.
- 2. You shall send to the Board your reply to this complaint, so that it is received by the Board not later than 10 days after you were served with this notice.

- 1. SACHEZ que le plaignant a, le.....2..... déposé auprès de la Commission une plainte dont copie est jointe.
- 2. Vous devez envoyer à la Commission votre réplique à cette plainte, de façon à ce qu'elle soit reçue par la Commission au plus tard dix jours de la signification du présent avis.

Dated at, this day of, 2.....

Fait à, le2.....

.....
Secretary

.....
secrétaire